

**Demande de renseignements du GRAME-UDD
sur la Demande d'examen du rapport annuel de SCGM
pour l'exercice financier terminé au 30 septembre 2001 (R-3474-2001)**

Question 3474 GRAME-UDD no 1 :

Existe-t-il des études, réalisées par exemple par l'École des technologies gazières de Gaz métropolitain, relatives au mesurage d'économies d'énergie (incluant ou non l'impact des effets croisés) mais dont les résultats sont conservés confidentiels pour des raisons de commercialisation, qui pourraient nous aider à mieux calculer ou évaluer les résultats des programmes et activités d'efficacité énergétique réalisés en 2000-2001?

Question 3474 GRAME-UDD no 2 :

Le tableau I intitulé « Rapport de suivi et d'implantation du PGEÉ » (SCGM13, doc. 2, p. 14) et le tableau II intitulé « Répartition du budget prévu révisé 2000-2001 » présentent les mêmes économies unitaires des activités d'efficacité énergétique. Par contre, le tableau 3 présente des économies unitaires tout à fait différentes. (En fait, la seule activité n'ayant aucune différence – PE 100 - est celle qui a été abandonnée par SCGM.)

Économies unitaires des activités d'efficacité énergétique 2000-2001 de SCGM

Programme ou activité	Tableau 1 (SCGM-13, doc 2, p. 14)	Tableau 2 (SCGM-13, doc 2, p. 15)	Tableau 3 (SCGM-13, doc 2, p. 16)
PE 100 Générateur d'air chaud 2 ^e génération – Existant	300 m ³	300 m ³	300 m ³
PE 101 Générateur d'air chaud 3 ^e génération – Existant	350 m ³	350 m ³	464 m ³
PE 102 Générateur d'air chaud 3 ^e génération – Nouvelle construction	325 m ³	325 m ³	354 m ³

PE 103 Thermostat électronique programmable	180 m ³	180 m ³	200 m ³
PE 104 Programme communautaire	120 m ³	120 m ³	110 m ³
PE 105 Chauffe-eau efficace – Résidentiel	74 m ³	74 m ³	72 m ³
PE 200 Chauffe-eau efficace – CII	556 m ³	556 m ³	1829 m ³
PE 201 Générateur d'air chaud AFUE 92 % – Petit CII	400 m ³	400 m ³	600 m ³
PE 202 Chaudière à haute efficacité 85 % CII	2184 m ³	2184 m ³	2351 m ³
PE 203 Chauffe-eau efficace – Petit CII	118 m ³	118 m ³	79 m ³

Entre les tableaux 2 et 3, d'où viennent les différences d'économies unitaires des diverses activités d'efficacité énergétique ? Quelles méthodes ont été utilisées pour obtenir les économies unitaires des tableaux 2 et 3 (chiffres fournis par les manufacturiers, mesures à partir de la facturation, mesures en temps réel, etc.) ?

NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LES QUESTIONS 3 À 8 : Par ses questions 3 à 8, le GRAME-UDD n'essaie pas d'obtenir des réponses qui pourraient lui servir, dans ses observations finales, à demander à la Régie de changer les hypothèses ou les décisions qui ont servi au Rapport annuel de SCGM au 30 septembre 2001. Nos questions s'inscrivent tout simplement dans un souci de suivi rigoureux des résultats du PGEÉ au 30 septembre 2001. Notre intention est de connaître, avant la fermeture des livres pour l'année 2000-2001, les résultats les plus fidèles à la réalité.

Question 3474 GRAME-UDD no 3 :

SCGM écrit : « lorsque l'on tient compte des seules économies réalisées en 2000-2001, elles ont été de 20 267 m³ (moins de quatre millièmes de 1% des ventes de 2000-2001) pour des pertes de revenus nettes de 4 174 \$ » (SCGM-13, doc. 2, p. 1). Comment se divisent ces économies réelles par activité? Comment les économies réalisées en 2000-2001 ont-elles été calculées, et ce, pour chaque activité? Sont-elles fondées sur des hypothèses ou sur des calculs fondés sur la facturation réelle?

Question 3474 GRAME-UDD no 4. Le programme PE 100 Générateur d'air chaud 2^e génération – Existant

« Les appareils de chauffage ordinaires à air pulsé et alimentés au gaz naturel à faible efficacité ne peuvent plus être expédiés entre des provinces ou importés au Canada. La norme minimale, entrée en vigueur le 3 février 1995, exige des modèles à efficacité intermédiaire ou à haut rendement. »

(http://energy-publications.nrcan.gc.ca/pub/home_f/Le_chauffage_au_gaz03.cfm 13 sept 2001).

« Modèle à efficacité intermédiaire : AFUE 78 à 84 »

(http://energy-publications.nrcan.gc.ca/pub/home_f/Le_chauffage_au_gaz06.cfm 13 sept 2001)

Questions : Au cours de l'année 2000-2001, y avait-il, en vente, des générateurs d'air chaud de 1^{ère} génération ? Si oui, à combien évaluez-vous le nombre de ceux qui auraient acheté un appareil de 1^{ère} génération et à combien le nombre de ceux qui auraient acheté un appareil de 2^e génération ? Pouvez-vous élaborer sur les motifs (conversion du mazout au gaz, remplacement d'appareils au gaz défectueux, programme de subvention de SCGM, désir de réduire leur facture annuelle, etc.) qui ont amené les 132 participants au programme PE100 à se procurer un générateur d'air chaud de 2^e génération ? Combien, parmi ces 132 participants, se chauffaient auparavant au mazout ou à l'électricité ? Pour les clients provenant du mazout ou de l'électricité, est-ce que SCGM considère qu'il y a là perte de revenus ?

Question 3474 GRAME-UDD no 5. Le programme PE 101 Générateur d'air chaud 3^e génération – Existant

Combien, parmi les 252 participants, se chauffaient auparavant au mazout ou à l'électricité ? Pour les clients provenant du mazout ou de l'électricité, est-ce que SCGM considère qu'il y a là perte de revenus ?

Question 3474 GRAME-UDD no 6. Le programme PE 103 Thermostat électronique programmable

Pouvez-vous, comme pour les autres programmes ou activités d'efficacité énergétique, élaborer sur ce qui était prévu et ce qui a été réalisé ? Relativement aux 745 participants de l'année 2000-2001, combien de thermostats électroniques programmables ont été posés chez des participants en nouvelle construction ayant des générateurs d'air chaud de 3^e génération, combien chez des participants ayant des générateurs d'air chaud de 1^{ère} génération et combien chez des participants ayant des générateurs d'air chaud de 2^e génération ? Au cours de l'année se terminant le 30 septembre 2001, avez-vous fait un suivi auprès des 745 participants afin de vous assurer que la programmation prévue initialement n'a pas été modifiée ?

Pouvez-vous nous déposer les études que SCGM aurait réalisées et qui permettraient de justifier un pourcentage de 7% d'économies d'énergie pour l'année 2000-2001 ? Pour l'année 2000-2001, avez-vous calculé de façon concrète le taux d'effritement de cette mesure (le pourcentage entre ceux qui n'ont pas programmé leur thermostat et ceux qui l'ont programmé) ? Le nombre de 745 participants exclut-il les participants touchés par ce taux d'effritement ? Ce nombre exclut-il les 11 % d'opportunistes prévus (R-3463-2001, SCGM-8, Doc. 1, p. 76) ? Pour l'année 2000-2001, à combien évaluez-vous la consommation de référence pour le chauffage de l'espace, la température avant programmation, la température après programmation (selon les diverses programmations), le % d'économies par programmation, le % d'économies totales, le taux d'effritement relatif aux périodes de programmation; bref, pouvez-vous nous fournir le calcul de l'impact énergétique par algorithme pour l'année 2000-2001?

Question 3474 GRAME-UDD no 7. Le programme PE 105 Chauffe-eau efficace – Résidentiel

Parmi les 518 participants à ce programme, combien possédaient auparavant un appareil dont l'eau était chauffée avec du mazout ou de l'électricité ?

Au niveau des économies cumulatives générées par les programmes du PGEÉ (SCGM-8, doc. 1, p. 63), sur une durée de vie de combien d'années les économies réalisées en 2000-2001 pour le programme 105 sont-elles présentement projetées (et cumulées), considérant qu'il existe présentement un Projet (canadien) de règlement sur les chauffe-eau domestiques qui stipule que les chauffe-eau à gaz d'une capacité de stockage de 75 à 380 litres (de 20 à 100 gallons américains) et ayant un débit calorifique d'au plus 75 000 Btu/h devront, à partir du 20 janvier 2004, respecter un facteur énergétique minimal de 0,67-0,0005V ? (http://oe.nrcan.gc.ca/reglement/chauffe_eau_dom.cfm 10 nov 2001)

Question 3474 GRAME-UDD no 8.

De façon spécifique pour l'année 2000-2001, SCGM a-t-elle établi, à partir d'un échantillon représentatif des participants au programme d'efficacité énergétique, la consommation moyenne de gaz naturel des participants, au moment de leur adhésion (avant le 30 septembre 2001) au PGEÉ ? Pouvez-vous nous en fournir un portrait ?